CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E187778** **VALABLE JUSQU'AU** **22/05/2027**

ÉDITÉ LE 01/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/12/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 43 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 824 139 315 00033

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2213204

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021594247804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021594247804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : RENOV'ARTISAN

1 RUE EDMOND MICHELET
93360 NEUILLY-PLAISANCE

Téléphone : 06 66 19 21 67 **Fax :**

Portable : 0666192167

Responsabilité légale :
BENHAMOU MARDOCHE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : renov.artisan.france@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 779 278 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	3	23/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur		23/05/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/07/2026 16:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E187778** **VALABLE JUSQU'AU** **22/05/2027**

ÉDITÉ LE **01/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/12/2016
Forme juridique : SAS
Capital : 43 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : **824 139 315 00033**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 2213204

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021594247804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021594247804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **RENOV'ARTISAN**

1 RUE EDMOND MICHELET
93360 NEUILLY-PLAISANCE

Téléphone : 06 66 19 21 67 **Fax :**
Portable : 0666192167

Site Internet :
E-mail : renov.artisan.france@gmail.com

Responsabilité légale :
BENHAMOU MARDOCHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	23/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/05/2023
o Isolation des combles perdus	23/05/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	23/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.